

*Office national de l'énergie—Loi*

de la ville-État vieux jeu n'a tout simplement plus sa place dans le monde d'aujourd'hui. De nombreuses raisons ne nous permettent plus d'accepter ces vieux concepts, notamment le fait que l'arrière-pays ne tolérera plus ce modèle. Chose encore plus importante, qu'il faut reconnaître, c'est que le gouvernement est devenu si vaste, si mêlé à la vie quotidienne des Canadiens, qu'en continuant à le laisser fonctionner dans une enclave reculée on l'éloignerait, non seulement dans l'espace mais évidemment des idées et des attitudes du peuple qu'il sert.

Il n'est plus vrai que toutes les politiques viennent des représentants élus qui expriment les vues et attitudes de leurs électeurs, et donc des régions qu'ils représentent, assurant ainsi que les politiques du gouvernement traduisent ces vues. De plus en plus, c'est la fonction publique qui formule et propose les politiques. Nous avons un ministère des sciences et de la technologie, des affaires urbaines, du multiculturalisme. A la Chambre, nous, représentants élus, pouvons critiquer, bien sûr, et parfois même modifier une politique, mais en comparant les ressources accessibles aux députés avec celles auxquelles peut puiser la fonction publique, nous sommes nettement désavantagés; c'est donc dire que la politique de la fonction publique l'emporte. Pas que j'entende par là que notre fonction publique n'est pas compétente, n'est pas bien inspirée; ce n'est pas le cas. Notre fonction publique ne le cède en rien à nulle autre, et nous pouvons être fiers de ceux qui servent notre pays. Chez les fonctionnaires qui œuvrent à Ottawa, nous rencontrons beaucoup de gens brillants. J'ai été fort impressionné par le calibre de ces fonctionnaires et il m'a été agréable de le constater.

Cependant, s'ils demeurent tous dans la même région, s'ils lisent tous les mêmes journaux, s'ils regardent tous les mêmes émissions de télévision, s'ils s'inspirent tous l'influence culturelle du milieu, il me semble évident que leur attitude sera empreinte de ce milieu et qu'ils ne seront pas en mesure de comprendre la mentalité, les points de vue et les problèmes des autres régions du pays. Depuis mon élection l'automne dernier et surtout depuis le début de la session en janvier, on me l'a fait comprendre à maintes reprises et je crois que c'est là un des principaux facteurs de ce qu'on appelle la désaffectation de l'Ouest.

Monsieur l'Orateur, il y a bien d'autres raisons qui militent en faveur de la décentralisation du gouvernement fédéral, mais je ne les répéterai pas ici étant donné que—je l'ai déjà souligné—s'il faut en juger par la déclaration du premier ministre à Vancouver en fin de semaine, il en est déjà convaincu. Cet élément du bill devrait donc vraisemblablement recevoir l'assentiment du gouvernement. Il semble en effet, que la plupart des partis, sinon tous, sont en faveur de la décentralisation gouvernementale et je présume que cet aspect du bill ne prêterait pas à controverse.

Le deuxième élément du bill sur lequel j'aimerais formuler certaines observations est le suivant: pourquoi installer ailleurs l'Office national de l'énergie et pourquoi à Calgary? Calgary est manifestement le centre de l'industrie canadienne du pétrole vers lequel convergent toutes les activités d'exploration et de mise en valeur, la planification et la coordination des projets de tout le Canada. Les bureaux de l'Office de conservation des ressources énergétiques, de l'Independent Petroleum Association of Canada et le bureau principal de la Canadian Petroleum Association sont tous situés à Calgary. On estime à 20,000 personnes le nombre d'employés de l'industrie pétrolière en Alberta, dont environ 12,000 habitent Calgary. De plus, 400 sociétés de gaz et de pétrole ont leur siège social à Calgary.

[M. Andre.]

Calgary est située au cœur des principales routes aériennes reliant l'est du Canada et l'Arctique au nord-ouest, ainsi que les états du mid-west et de l'ouest des États-Unis et l'Extrême-Orient. C'est une ville importante et prospère de l'Ouest qui occupe la troisième place comme centre des sièges sociaux des plus importantes sociétés du Canada, d'après leurs avoirs et leurs chiffres d'affaires, selon une étude effectuée par la Canadian Business Magazine. Jusqu'à maintenant, l'Alberta a contribué notablement à la production énergétique du Canada. Elle est reconnue actuellement comme la province énergétique du Canada et, d'ici 1975, on s'attend à ce qu'elle assure 52 p. 100 de la production énergétique du pays et elle renferme 55 p. 100 des réserves de notre pays, sans compter ses sables bitumineux.

Ces sables qui conviennent à l'extraction de surface sont censés contenir à eux seuls des réserves récupérables d'environ 86 milliards de barils ou le double du total des réserves établies de pétrole commun en Amérique du Nord. Puisque ces sables contiennent près de 250 milliards de barils de pétrole récupérable par d'autres moyens, cette région jouera sans doute un rôle majeur dans l'avenir de notre énergie et même du monde entier. Il ne faut pas oublier l'importance des réserves de charbon dans l'Ouest lorsque l'on examine l'ensemble énergétique du pays. L'Ouest dispose de 96 p. 100 du total des réserves houillères du Canada. Il est extrêmement intéressant de constater qu'un nombre croissant de sociétés pétrolières s'adonnent à l'extraction et possèdent d'immenses réserves de charbon.

Le développement du Nord canadien prend de plus en plus d'importance en raison des grandes découvertes de pétrole et de gaz dans le delta du Mackenzie et les Îles de l'Arctique. Calgary est au centre de la recherche effectuée en matière d'exploitation et de transport de l'énergie de l'Arctique. Le Northwest Project Study Group et l'entreprise Gas Arctic Systems, dont le fusionnement a donné le Gas Arctic-Northwest Project Study Group, sont établis à Calgary, de même que la société Mackenzie Valley Pipeline Research Limited.

Constituant actuellement le centre de l'industrie pétrolière et gazière, Calgary—avec ses industries connexes professionnelles et techniques, de services et d'approvisionnements et son accès immédiat aux principales routes aériennes, terrestres et maritimes vers l'Arctique,—constituera le noyau naturel d'où continueront d'émaner l'impulsion pour la mise en valeur des ressources énergétiques de l'Arctique. Il est certain qu'en raison de l'importance du développement énergétique de l'Arctique dans ce centre et l'effet qu'il aura sur la crise énergétique mondiale dans l'immédiat et à long terme, le rôle de Calgary en matière d'énergie ne cessera de grandir rapidement.

Depuis deux ans l'Association canadienne indépendante du pétrole a dû parrainer des séminaires à Toronto, Montréal et Ottawa afin de souligner—à l'intention particulièrement du milieu des investisseurs—l'importance de l'industrie et la nécessité d'y investir afin que l'on puisse continuer à découvrir des réserves énergétiques. En vertu des nouveaux encouragements fiscaux qui ont été annoncés dernièrement, l'industrie pétrolière de l'Ouest a plus de chance d'obtenir les capitaux de l'Est qui lui ont été si souvent refusés par le passé et le déplacement de l'Office national de l'énergie à Calgary contribuera beaucoup à insister encore sur l'importance de l'Ouest du Canada comme centre d'approvisionnement actuel et futur.